



© Can Stock Photo - csp10039710



Veillée pascale et profession de foi le 31 mars 2018 à 21 h. à l'église Ste Eulalie de Thézan

avec le Père Louis et le Père François

L'église Ste Eulalie était comble ce samedi soir pour la veillée pascale célébrée par le Père Louis et le Père François, accompagnés par la chorale de la paroisse Saint-Thérèse en Corbières.

Les rites liés à Pâques ont été respectés : Liturgie de la Lumière, rite du nouveau cierge pascal, un peu plus tard ce sera la liturgie de l'eau baptismale qui servira aux baptêmes, suivi par la suite, du rite de l'aspersion de l'assemblée en mémoire de l'eau du baptême.

Des processions, des lectures, l'homélie et les nombreux cantiques repris avec ferveur par les fidèles ont accompagné la fête de la Résurrection qui s'est déroulée dans le plus profond recueillement.

Au cours de cette célébration, Laura et Amandine ont fait leur profession de foi. Entourées de leurs familles, elles ont renouvelé en leur nom propre l'engagement pris pour elles par leurs parents, parrain et marraine à leur baptême. Un moment important dans leur vie de jeunes chrétiennes.





